

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 18 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept, le Mardi 18 juillet à 18H30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS)

Date de la convocation :

08 juillet 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	11	11

Présents : Mme CORDEVANT, M. COUTEAU, M. BEAUDON, M. BODA, M. BUREAU, M. CHENU, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETE, M. RAVERDY, M. TORDEUX.

Absents excusés : Mme HUGUE, M. ENGRAND, M. GAGE et M. MADIOT

Convention avec la Région Hauts-de-France pour ses élèves devant emprunter les réseaux T.U.S et SCOL'TUS	Rapport
	N°9

Pour permettre aux élèves relevant de la compétence de la Région des Hauts-de-France d'emprunter le réseau SCOL'TUS et le réseau T.U.S pour se rendre dans les différents établissements scolaires du Soissonnais, il convient de passer une convention avec celle-ci, afin de définir notamment le processus de facturation.

Cette convention autorisera également le S.I.T.U.S à transporter les élèves de BIEUXY pour le compte de la Région Hauts -de-France.

Cette convention ne pourra être passée avec la Région Hauts-de-France qu'à compter du 1^{er} septembre 2017, date à laquelle elle aura la compétence « Transport scolaire » conformément aux dispositions de la loi NOTRe.

D.B 1

Il est demandé au Comité Syndical d'autoriser le Président du S.I.T.U.S à signer cette convention avec la Région des Hauts-de-France.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,
DECIDE**

d'autoriser le Président du S.I.T.U.S à signer une convention avec la Région des Hauts-de-France pour définir les modalités de facturation du transport des élèves relevant de sa compétence sur le réseau TUS et SCOL'TUS et pour autoriser le S.I.T.U.S à transporter les élèves de BIEUXY à la demande de la Région des Hauts-de-France.

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 21 juillet 2017
Pour extrait conforme,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS

21 JUIL. 2017

Le Président

